

Service instructeur
Direction Générale

N° 5^e/43-07

Service consulté
Direction de la Solidarité

**DEPLACEMENT D'UNE DELEGATION DEPARTEMENTALE
AUX RENCONTRES NATIONALES DE L'ODAS
(Observatoire Départemental de l'Action Sociale)**

Résumé : *Dans le cadre de la poursuite du développement des politiques sociales départementales, il vous est proposé d'approuver et d'autoriser la prise en charge des frais de déplacement d'une délégation restreinte d'élus et de fonctionnaires à Marseille les 5 et 6 juillet 2007, dans le cadre des Rencontres Nationales de l'Observatoire de l'Action Sociale Décentralisée.*

Depuis leur origine, ces rencontres constituent un temps fort de réflexion et d'échanges, mais aussi de convivialité et partage, qui rassemble régulièrement plus de 1000 participants, élus, professionnels des Villes et des Départements ainsi que les bénévoles associatifs.

Au lendemain d'échéances politiques majeures, elles revêtiront cette année une importance stratégique toute particulière car elles permettront de débattre des nouveaux équilibres nés de l'acte II de la décentralisation ainsi que de l'évolution du rôle des Départements, et de réfléchir à une meilleure complémentarité d'action entre les acteurs.

Le colloque biennal de l'ODAS s'articule autour de questions centrales pour la Direction de la Solidarité :

- * Comment articuler politiques sociales départementales et communales ?
- * Que recouvre la notion de Département, chef de file des politiques sociales ?
- * Comment financer les minima sociaux et optimiser leur gestion administrative ?
- * Comment financer l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et la Prestation de Compensation du Handicap ?

La participation d'élus et de fonctionnaires du Conseil Général aux conférences prévues leur permettra d'échanger avec des collègues de nombreux autres Conseils Généraux.

La délégation Haut-Rhinoise sera composée de deux élus, cinq fonctionnaires. La liste nominative des membres de la délégation est jointe en annexe.

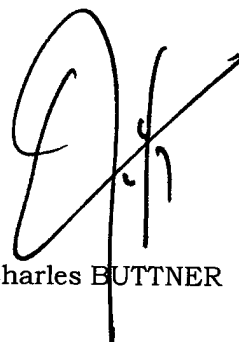
Il est entendu qu'en cas de désistement de l'une ou l'autre de ces personnes, leur remplacement pourra être effectué dans la limite du nombre prévu.

Le coût des frais de déplacement est limité à un montant plafond de 5 000 € pour l'ensemble des participants.

Les dépenses induites par ce déplacement (frais de déplacement et d'hébergement) seront imputées sur le chapitre 65 nature 6532 fonction 021 enveloppe 791, le chapitre 011 nature 6251 fonction 50 enveloppes 18990 et 753 du budget départemental 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et approuver :

- * L'opportunité de ce déplacement et la composition de la délégation telle que précisée en annexe,
- * La prise en charge budgétaire des frais générés par le déplacement de la délégation Haut-Rhinoise.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'BUTTNER' in a more standard script.

Charles BUTTNER

Déplacement à MARSEILLE les 5 et 6 juillet 2007
Rencontres Nationales de l'ODAS

ELUS

- M. Pierre FREYBURGER Président de la Commission Politique de la Ville et Insertion
- M. Jean-Louis LORRAIN Président de la Commission de la Solidarité

FONCTIONNAIRES

- M. Jean-Luc BORDENAVE Directeur Général Adjoint
- M. Jacques BORDONE Directeur de la Solidarité
- Mme Nicole FELLY Sous Directrice Enfance-Famille-Insertion à la Direction de la Solidarité
- Mme Nadine GRANDJEAN Chef de service Service Insertion et Développement Local
- Mme Patrizia GUBIANI Chef de service Social PA/PH